

DISCOURS EMMANUEL RIOTTE
SIGNATURE DU CONTRAT DE SECURITE INTEGREE

Mercredi 6 juillet 2022

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Procureur de la République,
Monsieur le Colonel du groupement de gendarmerie départementale
du Cher,
Mesdames et Messieurs,

Les signatures que nous nous apprêtons à apposer sur le contrat de sécurité intégrée et sur la convention communale de coordination de la police municipale de Saint-Amand-Montrond et des forces de sécurité de l'Etat sont primordiales pour la sécurité et la tranquillité de la population saint-amandoise et pour la bonne coordination des actions des forces de l'ordre et de la police municipale.

La sécurité de l'ensemble des Saint-Amandois est un enjeu majeur de la qualité de vie dans notre ville.

Elle ne souffrira, de ma part, d'aucune hésitation quant aux moyens à mettre en place.

Nous nous devons, Etat et collectivités territoriales, de lutter contre les incivilités et la délinquance, et d'organiser des actions de prévention destinées aux jeunes et à nos seniors.

La Ville, via sa police municipale, et l'Etat, via la gendarmerie, se doivent de travailler de concert afin d'assurer la sécurité quotidienne des habitants.

Le contrat de sécurité intégrée, que Saint-Amand-Montrond est la première ville à signer dans le Cher, a pour objectif de pérenniser les moyens mis en œuvre par l'Etat et la Ville et de développer les actions pour la tranquillité publique.

La proximité et le contact sont les mots clé de la sécurité.

Il est important que les habitants se tournent naturellement, en confiance, vers nos services respectifs qui ont pour mission de les protéger.

Pour cela, seront travaillés l'accroissement de la visibilité des forces de l'ordre, le développement de l'accueil du public, le renforcement de la proximité entre les forces de sécurité et les habitants, la lutte

accrue contre les insécurité routières et les trafics de produits stupéfiants, la préservation de la tranquillité publique, l'organisation d'actions de prévention en faveur des seniors et des jeunes, le développement des liens des forces de l'ordre avec les habitants du quartier Politique de la ville, l'organisation de réunions annuelles sur la sécurité dans les quatre quartiers de Saint-Amand-Montrond et le renforcement de la protection des entreprises et des commerces de proximité.

Les forces de sécurité et la police municipale travailleront à mieux prendre en compte les attentes de la population.

Au-delà de la sécurité, la Ville s'engage à accompagner, rue de Juranville, le projet de construction de la nouvelle caserne pour les militaires de la brigade, du PMO, de la compagnie, du Psig et de la BR.

De plus, la Ville renforcera ses réseaux pour orienter les conjoints des militaires dans leur recherche d'emploi et soutiendra les gendarmes dans leur recherche, pour leurs enfants, de modes de garde adaptés à leurs besoins.

Je souhaite par ailleurs que les militaires soient mieux intégrés dans la vie de notre ville.

A nous de trouver les moyens d'atteindre cet objectif.

Nous signons également la convention communale de coordination de la police municipale de Saint-Amand-Montrond et des forces de sécurité de l'Etat.

Elle précise les lieux et les champs d'intervention des agents de police municipale et des militaires, ainsi que les modalités de coordination des actions entre la police et la gendarmerie.

Sachez que la Police municipale est en cours de restructuration. Un nouveau chef arrivera dans quelques semaines, ainsi que deux nouveaux policiers municipaux, ce qui portera le nombre d'agents de ce service à neuf.

Comme je vous l'ai dit, je ne lésinerai pas pour assurer la meilleure sécurité des habitants et pour garantir une tranquillité publique rassurante pour tous.

Merci de votre attention.